

CONSEIL D'ECOLE du Mardi 4 novembre 2025 18h
Pôle Educatif des Hautes Feuilles de Lantenne Vertière

Merci à tous pour votre présence.

Cette année, nous accueillons 1 nouvelle collègue : Mme Laëtitia Barbier en complément de service I. Heurteaux.

Secrétaire de séance : N. Boillin, enseignante

Présents : Les communes :

Mr Malésieux, Président de la CCVM et Maire de Lantenne Vertière / Mme Cuinet responsable scolaire CCVM/ Mme Baud, Conseillère Municipale Villers-Buzon / Mr Bonnet, Conseiller à Mercey le Grand / Mr Cagnion, Conseiller à Berthelange /

Le périscolaire : Mme Burriel Directrice à Lantenne Vertière

Les parents :

Mme Vuillier Céline PS-MS (classe 1) / Mr Callanquin Allan PS-MS (Classe 2) / Mr Rey Thomas MS/GS (Classe 3) / Mme Défélise Céline GS (classe 4) / Mme Secq Laëtitia CP (Classe 5) / Mme Tambolini CE1 (classe 6) / Mme Bon Alexandra Ce1- CE2 (classe 7) / Mme Carteron Hélène CE2-CM1 (classe 8) / Mr Bonnet Florian CM1-CM2 (classe 9) / Mme Tardevet Gaëlle CM2 (classe 10).

Les enseignants :

Mme I. Heurteaux, PS-MS (classe 1) et Directrice Ecole / Mme L. Barbier PS-MS (classe 1) / Mme C. Jandot PS-MS classe 2 / Mme M. Vanlande MS-GS (classe 3) / Mme C. Parelle GS (classe 4) / Mme C. Poirey-Vagnaux CP (classe 5) / Mme N. Boillin CE1 (classe 6) / Mme C. Régnier CE1-CE2 (classe 7) / Mme Reuche CE2-CM1 (Classe 8) / Mme S. Juif Ribeil CM1-CM2 (classe 9) / Mr J. Schuler CM2 (classe 10)

Absents :

Mairies de Jallerange/Etrabonne/Le Moutherot/

Excusés : Mme Guillemin IEN Besançon 4

Mr Aubry Maire de Mercey le Grand

Mme Tonéatti Conseillère Municipale Courchapon

Mme Janey psychologue scolaire

Mme Rottier, maîtresse E

Mme Bourgeois CCVM

Mr Marillier Titulaire Classe 6

1. Résultat des élections :

Les élections ont eu lieu le 11 octobre 2025 par correspondance. Merci aux parents

qui ont aidé au dépouillement.

Cette année il y avait :

356 inscrits/220 votants/ 24 nuls

Taux de participation de 61,80%

La liste est élue : 10 titulaires et 8 suppléants (à la demande des titulaires avec arrangement).

Présentation de la liste élue.

RAPPEL / Aux différents Conseils d'Ecole, seuls peuvent voter : les enseignants (10 voix), les parents élus (10 voix), les enseignants spécialisés (1 voix pour l'école), les communes (8 voix), le représentant de la CCVM (1 voix).

Proposition de vote électronique pour l'année prochaine ?

- économies de temps et de papier ;
- multiplication de courriels (non écologique) ;
- coût financier pour les communes car paiement CCVM 8€/classe (58 classes en charge de la CCVM)
- pourcentage de participation plus faible (moins de 30 % pour deux écoles qui l'ont expérimenté) ;
- l'équipe de parents qui se présentent est moins connue, il y a moins d'échanges entre les parents qui s'engagent.

La CCVM va entreprendre des échanges et des prévisions après les premiers conseils des écoles en charge.

OU reconduire le vote par correspondance pour l'année prochaine 2026/2027.

A revoir en juin pour décision

2. Effectifs : répartitions et prévisions :

PS /31 (nés en 2022)

MS/36

GS/30

CP/23

CE1/34

CE2/34

CM1/23

CM2/31

TOTAL : 242

Les répartitions ont été faites selon les directives ministérielles : nous avons des classes de GS/CP/CE1 qui ont des effectifs de 24 maximum.

PS/MS : 16+10=26

PS/MS : 15+11=26

$$MS/GS : 15+6=21$$

GS : 24

CP : 23

CE1 : 24

$$CE1/CE2 : 10+14=24$$

CE2/CM1 : $20+5=25$

$$CM1/CM2 : 18+6=24$$

CM2 : 25

Prévisions des entrées des enfants nés en 2023 pour 2026/2027 : 18 (31 CM2 sortants)

Mercey-le Grand : 2 Berthelange : 3

Le Moutherot : 1 Jallerange : 2

Courchapon : 3 Lantenne Vertière : 4

Villers-buzon : 3 Etrabonne : 0

Attention : certaines familles d'enfants nés en 2023 ne sont peut-être pas déclarés dans les communes... Ces prévisions feront certainement l'objet de révisions mais nous remarquons cependant une baisse des naissances dans les communes du Pôle de Lantenne Vertière. (remarque identique au niveau national)

3. Lecture et vote du règlement intérieur.

Ajouts proposés :

Devant les dérives vestimentaires auxquelles nous sommes confrontés, nous proposons d'ajouter dans la partie obligations des parents :

Ils doivent veiller à ce que leur enfant arrive à l'école, en bonne santé, propre, avec une tenue correspondant à la vie scolaire pour leur bien-être et leur sécurité (ventre caché, shorts adaptés, pas de tong ni claquettes ni maillot de bain...).

Partie 3 :

En élémentaire uniquement, et sous la responsabilité des parents : des jouets de petite taille (ex : cartes, figurines...) sont tolérés. En cas de conflits entre élèves, l'équipe enseignante se réserve le droit d'interdire ces jeux.

ATTENTION : les billes sont strictement interdites.

Vote : Pour : à l'unanimité

Contre : 0

Le règlement modifié, signé par un parent élu et sera envoyé par mail aux familles ainsi que la charte de laïcité. Nous mettrons dans le cahier de liaison un papillon de réception du règlement.

4. Les exercices de sécurité :

Comme chaque année, l'école est soumise aux exercices de sécurité obligatoires :

exercice incendie / exercice anti-intrusion/exercice de confinement pour intempérie, catastrophe naturelle.

L'exercice sécurité incendie a été réalisé en septembre. Nous avons toujours le souci de ne pas entendre les alarmes portes fermées (voyants lumineux à mettre en place ?).

Le rassemblement des classes aux 2 points situés dans les cours derrière les zones végétalisées et la mise en sécurité sur le stade en bas de l'école en passant par le portail extérieur se sont bien déroulés (Différents scénarios de sortie à prévoir ; observation et échange avec un professionnel pour le 2ème exercice).

L'exercice de confinement pour raisons météorologiques sera réalisé avec la préfecture fin novembre.

L'exercice anti intrusion sera réalisé au printemps (confinement en silence dans les classes).

Les Plans de mise en sécurité (PPMS) sont maintenant regroupés en un document unique partagé avec le périscolaire : PPMS unifié en place.

Je viens de recevoir la version modifiable : Nous apporterons les modifications d'effectifs et de matériel PPMS avec Mme Burriel cette semaine.

5. Organisation des temps scolaires à la rentrée 2026 : (OTS)

Tous les 3 ans, l'Inspection Académique questionne les écoles sur l'OTS.

Un dialogue doit être conduit entre les écoles et leurs partenaires : les élus et les parents. La décision doit être actée en conseil d'école avant le 12 décembre 2025.

Pour notre école, la concertation des différents partenaires a bien eu lieu :

Pour les élus : reconduction à l'unanimité

Pour l'équipe enseignante : reconduction à l'unanimité

Pour les parents : Mr Callanquin prend la parole : sondage par mail à tous les parents. 92 % maintien de l'organisation actuelle (moins de fatigue, organisation familiale...).

A la majorité, la reconduction des horaires est donc actée pour les rentrées à venir (sur les 3 années à venir)

Le document pour les services académiques est à signer pour la reconduction des 4 jours à l'identique. Il sera envoyé à la circonscription en fin de semaine.

6. Les projets pédagogiques :

Le projet d'école : Poursuivi jusqu'en 2028.

Rappels : Il met l'accent sur :

****le climat scolaire*** : - Le plan de prévention « Phare »

Nous souhaitons être labellisés cette année en poursuivant les différentes actions mises en place l'an dernier. (Les messages clairs, la méthode de préoccupation partagée (rappel de sa mise en place), l'enseignement en classe EMC...).

Cette année, nous participerons à la journée contre le harcèlement le jeudi 6 novembre en ayant des projets tels la décoration du banc de l'amitié. Merci à la commune de Lantenne Vertière. Nous souhaiterions un second banc de l'amitié pour la cour élémentaire. Si une Mairie en possède un nous pourrions le récupérer pour notre projet.

En relation avec notre projet annuel, nous envisageons également de mettre en place un arbre qui au fur et à mesure de l'année se transformerait : arbre de l'amitié le 6 novembre, arbre des saisons qui se modifierait tout au long de l'année...

- mettre en place des projets fédérateurs sur l'année : Ela (17 octobre) /Grande lessive (16 octobre) /La chorale (mardi et vendredi) /Nettoyons la Nature /Journée de Noël avec le Périscolaire (1^{er} décembre) /Halloween (7 novembre) /Carnaval/Olympiades...

- associer les parents à la vie de l'école (journée de Noël, kermesse, exposition des productions des élèves), journée sportive, se rencontrer et se connaître)

**le suivi des élèves / Les apprentissages* : mettre l'accent sur les disciplines essentielles (notamment en fonction des évaluations nationales) : la lecture, le vocabulaire, améliorer la connaissance des nombres. Des RDV avec de nombreuses familles ont été mis en place pour le bilan des premières évaluations qui donnent les orientations de notre travail.

Poursuite des APC/Rallye lecture/Différents projets dans les classes/ Groupes de travail/Mise en place du réseau d'aide

**Coordonner nos actions* : réaliser un suivi dès la PS et pouvoir orienter les familles selon les besoins répertoriés/se coordonner au niveau des différentes actions/avoir des projets annuels sur toutes les classes.

En octobre, dans le cadre de ce projet d'école et pour répondre aux obligations institutionnelles, nous avons eu l'intervention de Mme Chatelain (Napso Thérapeuthe), sur le thème Nutrition/Activités Physiques/Sommeil. Cette intervention proposée aux parents d'élèves de Lantenne Vertière et Lavernay a été financée en totalité par la CCVM. Nous remercions les élus pour cet engagement supplémentaire auprès des élèves.

Nous déplorons cependant le manque de participants : 3 familles présentes seulement !

-Le projet « Au fil de l'eau, les paysages » :

Cette année, pour faire suite au projet sur l'eau, nous travaillerons sur les paysages et

un peu plus particulièrement sur l'Arbre pour certaines classes.

Tout au long de l'année, un arbre d'école se transformera, se modifiera au gré des projets, des saisons, des œuvres étudiées...

Nous travaillerons avec une intervenante du musée Courbet d'Ornans (1 séance pour chaque classe de l'école) et la classe de Mme Boillin aura un projet plus complet : 8 séances gratuites avec l'intervention de la médiatrice du musée Courbet et l'exposition des productions des élèves dans le musée le 21 mai 2026 avec invitation aux familles dans le week-end de la nuit des musées.

Les 10 classes iront en fin d'année visiter le Musée d'Ornans et la ferme de Flagey, des activités variées et adaptées seront menées par les médiateurs et enseignants.

* **Le camion piscine** : cette année nous accueillerons dans le courant du 18 au 22 mai 2026 **le camion piscine** à Lantenne Vertière pour les MS/GS. L'objectif est d'accéder à « l'aisance aquatique ». Par groupe de 5/6, les élèves, accompagnés de leur maîtresse iront dans le camion tous les jours pendant 3 semaines (12 séances)

Les autres élèves seront en activité en classe avec Mr Gabet Thomas, maître rattaché au camion piscine sur toute l'année.

Cette année, il sera nécessaire d'avoir des parents accompagnateurs pour chaque groupe. Pour cela, il leur sera demandé de passer un agrément en avril.

Parole aux élus : depuis cette rentrée pas de séance annulée. Un sondage auprès des parents va être transmis dans le courant de l'année pour faire le bilan des séances sur les deux années de mise en place : quelle sont les évolutions de leurs enfants ?

-La continuité pédagogique : Le plan de continuité pédagogique est obligatoirement mis en place en prévision d'éventuels besoins. Nous devons déclarer à l'Inspection Académique les familles qui n'ont pas de connexion internet, de matériel informatique. En cas de problème sanitaire et de mise en confinement nous devons prévoir nos actions. Présentation du plan de continuité pédagogique aux membres du Conseil d'Ecole.

Attention, actuellement, aucun risque sanitaire n'est déclaré.

7. Le périscolaire :

Intervention de Mme Burriel :

- remerciement à l'équipe enseignante pour la présence dans toutes les classes lors des réunions de rentrée, plus de parents ont été rencontrés
- problème de places : des ouvertures supplémentaires le midi et le soir, deux services pour les plus jeunes (plus de fluidité) ; 8 classes passent au self et deux en service à table
- 178 inscriptions de moyenne en fréquentation le midi, moins de soucis le soir (jusqu'à 68), le matin environ 40 enfants.
- logiciel qui permet de combler les désistements par une liste d'attente qui prend les inscriptions dans l'ordre et envoie un message pour prévenir (conditions correctes avec annulation possible jusqu'à 48h). Il y a des normes et des conditions de sécurité

qui ne permettent pas de répondre à toutes les demandes des parents.

Problème répertorié : des enfants sont refusés parce que des familles inscrivent leurs enfants mais n'annulent pas en cas d'absence.

- dans le règlement il est préconisé de ne pas dépasser 10h cumulées périscolaire scolaire

- objectif : développer la communication avec les parents : en décembre un mardi soir jeux de sociétés enfants/parents

- l'an passé, sondage de la CCVM par rapport aux horaires d'ouverture du périscolaire. Question des parents : quel en est la conclusion ?

Pas d'avancée significative donc pas de changement envisagé.

- vacances scolaires très prisées au niveau du périscolaire (les vacances d'automne ont été bloquées en 15mns sur le site)

- logiciel portail famille : pour les fratries cela reste très compliqué de réserver notamment pour les fratries. Est-ce qu'un paramétrage particulier pourrait être envisagé pour cette situation ?

8. Divers :

*Nous accueillons 1 jeune service civique pour des tâches auprès des élèves, de préparation, d'accompagnement au bus.

*Participation à la fête du réemploi à Lantenne Vertière le 23 novembre 2025.

*La coopérative scolaire : remerciement au 80 % des familles y ont contribué ainsi qu'à l'association de parents d'élèves. Les dons importants cette année encore permettent la gratuité des sorties scolaires (visites/spectacles).

*Rappel sur la fermeture de la porte d'entrée de l'école : Par souci de sécurité, nous rappelons aux parents de la maternelle qu'ils doivent sortir des locaux avant la fermeture de la porte... Celle-ci doit toujours être refermée correctement derrière vous. Un rappel avait été fait par mail en octobre, des affiches ont été posées sur la porte.

*Les budgets : en raison d'une nouvelle organisation des budgets fonctionnels et de la non reconduction des budgets restants de l'année précédente, nous avons demandé une souplesse pour cette année de transition. Nous reverrons avec Mme Bourgeois le problème des factures arrivées en septembre 2025. Faut-il revoir les fournisseurs à sélectionner afin d'avoir plus de réactivité pour qu'il n'y ait pas tant de latence entre la commande, l'envoi des factures et le paiement pour ne pas basculer sur l'année suivante ? Plusieurs devis à signer ont été envoyés et sont restés sans réponse, en attente. Mme Cuinet conseille de contacter très régulièrement Mme Bourgeois car les signatures de devis sont faites chaque lundi.

* Remerciements pour les réparations et l'apport d'ordinateurs aux enseignantes et à la psychologue scolaire. Les enseignants ont tous reçu leurs équipements.

Mme Cuinet s'excuse de ce retard important de livraison lié à l'entreprise. Revoir avec Mme Bourgeois le besoin d'antivirus. Début de faiblesse des vidéoprojecteurs (parasites, lenteurs, pas de son...)

9. Questions des parents :

Les questions reçues plutôt destinées à la CCVM ont été transférées.

- Si fortes chaleurs, dispositions particulières pour rafraîchir ? Outil qui n'était pas opérationnel remis en état à ce jour. Etude actuelle pour la mise en place de ventilateurs ? Pas de climatisation prévue. Proposition d'un espace spécialement rafraîchi sur chaque site ?

- un agrandissement des locaux n'est pas prévu pour répondre à une demande croissante du service de périscolaire sur le temps de la pause méridienne.

(Démographiquement 30% d'élèves seront en moins d'ici 10 ans)

- Galle et impétigo : oui le nettoyage spécifique faisable a été fait par la CCVM

- vitres nettoyées plus d'une fois par an dans chaque classe. Equipement acheté par la CCVM pour que le nettoyage soit pratiqué par le personnel (le nettoyage par une entreprise est trop élevé)

- des investissements de modules de jeux ne sont pas prévus (Lanterne Vertière est une école déjà bien équipée dans plusieurs domaines)

Une demande peut être faite mais restera en attente.

- Des marquages au sol avaient été demandés en proposant un plan de réalisation : refus car les grandes longueurs sont difficiles, il faut faire appel à une entreprise et aviser le coût.

- Nécessité de (re)compléter les véhicules pour la maternelle ; l'achat de draisennes normes européennes ne constitue-t-il pas un achat exceptionnel ? 12 serait un minimum. L'association Prem's pourrait dans un premier temps dédier une somme pour aider cet achat.

- Quelqu'un aura-t-il un contact avec de grosses entreprises (Wienerberger par exemple ?

Par ailleurs, un dossier peut être constitué auprès de la CAF avec le périscolaire pour demande de subventions de matériels de petits. Un devis serait à établir et à transférer à la CCVM.

- Mr Bonnet : Information de M. Aubry (Maire de Mercey le Grand) : Si la Prem's le décide la kermesse de fin d'année pourrait se tenir à Mercey le Grand. Le propriétaire du champ attenant à la salle a donné son accord pour faire le parking. Pas d'arbres pour ombrager mais Vitabris à disposition.

Date des prochains conseils d'école :

Mardi 10 mars 2026 à 18h à Lanterne Vertière

Mardi 16 juin à 18h à Lanterne Vertière.

Séance close à 20h52

